

A PROPOS DES COURS ACADEMIQUES DE FRANCE

Quelques camarades se sont émus de recevoir, sous enveloppe
l'EDUCATEUR à peine couverte, des notices pour la collaboration aux Cours
Académiques de France, et une circulaire jointe commençant par ces mots :

" En accord avec M. FREINET et l'EDUCATEUR, nous venons nous
présenter nos cours."

Le Directeur de ces Cours, M. CESSELIN habite Nice et est le
père d'un élève que nous avons gardé pendant plusieurs années. Je ne me suis
personnellement jamais occupé de ces cours dont j'ignorais même les conditions
de fonctionnement. Il n'y avait donc aucune raison pour moi de les patronner
sous quelque forme que ce soit. Et notre revue l'EDUCATEUR n'a absolument
rien à voir dans cette affaire.

A l'occasion d'achat de matériel et dans un but de propagande,
PONS, ignorant la circulaire incriminée, avait remis à M. CESSELIN un certain
nombre d'enveloppes EDUCATEUR pour envoi de notices. Il n'y aurait pas eu
grand mal à cela s'il n'y avait eu cette circulaire jointe, que nous ignorions
et qui semble faire croire que nous sommes intéressés à l'affaire.

Nous regrettons beaucoup que M. CESSELIN, avec qui nous n'avons
eu jusqu'à ce jour que d'excellents rapports sans aucune teinte commerciale,
ait usé ainsi d'un procédé assez courant hélas ! mais dont nous ne voulons
en aucun cas prendre la responsabilité.

Vous pouvez dire en tous cas que nous ne patronnons jamais aucune
entreprise commerciale et qu'il faut dénoncer les procédés qui voudraient faire
croire que nous pouvons couvrir de notre autorité des affaires auxquelles nous
ne sommes ni de près, ni de loin, mêlés.

D'ailleurs, toutes décisions en ce domaine sont toujours soumises
à nos responsables et rien ne se fait sans leur assentiment total.

J'envoie double de cet avertissement à M. CESSELIN.

C. FREINET.

*J'ai envoyé à M. Cesselin
cel. - Directeur des Cours*